

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 7 DÉCEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année..... \$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

MILLE pour CENT

Voilà, sans forfanterie, ce qu'offre la SEMAINE COMMERCIALE à ses abonnés.
Songez qu'un seul des renseignements contenus dans les dix dernières pages de ce numéro, peut vous sauver des centaines de plâtres, et nous donnons toutes les semaines des milliers de ces *litem*, tout cela pour \$2.00 par année.
Toute personne qui désire profiter de cet avantage inestimable n'a qu'à découper le bulletin ci-dessous et à nous l'adresser.

BARTHE & THOMPSON,

Propriétaires de la *Semaine Commerciale*,
QUÉBEC.

Je, soussigné, m'engage payer sur demande aux éditeurs la somme de plâtre, pour mois d'abonnement à la SEMAINE COMMERCIALE.

Nom.....

Résidence.....

L'HOTEL DE VILLE A QUÉBEC

Enfin, il ne sera plus question du projet de construction d'un hôtel de ville à Québec. L'affaire est réglée depuis vendredi dernier, 30 novembre, par un vote de 16 voix contre 14 au conseil de ville, et les travaux vont commencer incessamment.

Son Honneur le maire M. S. N. Parent, M PP, qui appuyait le projet, a exposé de remarquable façon les raisons qui militent en faveur de l'entreprise.

Cette majorité de deux voix indiquerait à première vue que le sentiment est assez hostile au projet. A distance de Québec, on peut difficilement arriver à une autre conclusion. Mais ceux qui ont suivi ce qui s'est passé depuis quelques mois savent autre chose. A vrai dire, l'opinion au fond n'est pas hostile au projet, mais, comme d'ordinaire, surtout ici, elle s'est scindée en plusieurs fractions dans un même camp, et voici pourquoi.

Il faut toujours, dans un mouvement public, compter avec les irrésolus, les timides, les craintifs, les peureux, qui sont sempiternellement ballottés entre le désir

et la crainte d'oser. Braves gens au fond, dont l'opinion est respectable, mais qu'il faut prendre résolument par la main et hardiment pousser dans la voie de l'énergie et de l'activité.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier les gens qui ont la frayeur de l'électeur, et qui peuvent tout faire pour ne pas perdre un vote. Quand la situation est tendue, ils sont ou malades ou absents au moment décisif. Ces gens-là ne parlent à tout propos que de leur indépendance. A les entendre, ils ont été élus malgré eux, et ce n'est qu'avec la plus grande répugnance qu'ils ont accepté le mandat, ce qui n'empêche pas que, d'une façon ou d'une autre, ils se retrouvent invariablement candidats à chaque élection municipale. Ils constituent un autre groupe de craintifs qui subordonnent l'administration de la chose publique à la considération mesquine et égoïste du vote souvent d'un seul contribuable, ou d'un petit groupe de contribuables.

Si nous mentionnons une troisième nuance d'opinion, à propos de l'hôtel de ville, c'est simplement parce qu'on nous en a affirmé, à maintes reprises, l'existence. Si vraiment tel est le cas, cette manie est peu recommandable. Voici ce qui en serait. On aurait encore essayé de politicasser à ce sujet, de faire tomber le projet à cause de la couleur politique de quelques-uns de ceux qui l'ont conçu et ont eu l'énergie de vouloir l'exécuter.

Voilà l'une des causes de la situation déplorable dans laquelle la ville de Québec se trouve située aujourd'hui. La coterie politique aura plus fait pour causer et activer notre déchéance commerciale et industrielle que tout autre cause économique. Chacun ici a sa petite église politique, et n'en sort pas. S'il en sort, c'est simplement pour aller jeter des pierres dans les vitres de l'église voisine ou pour donner un croc-en-jambe aux fideles d'icelle. La parenté seule trouve grâce devant cette hostilité.

Cet état de choses serait d'un ridicule achevé s'il ne comportait pas avec lui des dommages considérables et des injustices criantes.

Mais comment donc les citoyens de Québec ne peuvent-ils pas se trouver unanimement intéressés à voir la ville ornée d'un Hôtel-de-Ville convenable ?

Comment donc se fait-il donc qu'on ne les trouve pas unis comme un seul homme dans les mesures à prendre pour faire de l'ancienne capitale une des villes les plus élégantes et les plus intéressantes du continent ?

Comment donc ne peuvent-ils pas réaliser que toute division entre eux pour tous autres motifs que des motifs administratifs ne peut avoir que les résultats

les plus dommageables pour l'avancement de la ville ?

Pourquoi donc oublient-ils aussi facilement que toute maison divisée sur elle-même ne peut subsister ?

Il est vraiment étonnant de voir que plus les générations se suivent ici, moins elles tiennent compte de cet avis de la suprême sagesse.

Mais en agissant de la sorte, c'est soi-même que l'on flagelle, c'est à soi-même qu'on porte des coups souvent funestes.

Que l'opinion se divise sur des questions d'opportunité, de voies et moyens, elle peut rester honorable, tout en portant à faux d'un côté ou de l'autre ; mais qu'elle se fractionne pour des considérations de couleurs, de coterie politique, pour des lambeaux d'influence, voilà où elle cesse d'être honorable, et consacre l'injustice qui, tôt ou tard, appelle la rétribution, et exige réparation complète, que l'on soit parti ou individu.

Les seize membres du Conseil-de-Ville qui ont appuyé le projet de construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville à Québec ont agi en hommes d'affaires et de progrès. Ils se sont dit que l'inaction, c'est la ruine, c'est la mort ; ils ont compris que tout mouvement public entraîne avec lui dépense, activité, gagne et profit pour un groupe ou un autre de la population.

La preuve qu'ils ont flairé juste ne s'est pas fait attendre. A peine douze heures après leur vote, un immeuble situé dans le voisinage du futur édifice, et pour lequel jusqu'alors on avait eu des offres d'achat de quatre ou cinq mille dollars, se vendait huit mille dollars comptant. Six acheteurs même se présentaient en même temps pour en faire l'acquisition.

Nous sommes convaincus que toutes les propriétés au environs du site du futur Hôtel-de-Ville ont déjà notablement augmenté de valeur.

Maintenant nous dirons au conseil-de-ville : Construisez nous un édifice digne de la ville, un édifice qui soit susceptible d'améliorations et d'embellissements notables plus tard. Faites de tout l'ancien terrain des casernes des jésuites une place publique, un vaste parterre de verdure et de fleurs, coupés d'allées longitudinales et transversales qui facilitent la circulation ; que tout l'ensemble de cette place nous rappelle un peu les beaux jardins publics qui font la gloire de villes comme Halifax, Boston, Détroit et Chicago.

Vous attirerez de ce côté-là la circulation, le capital, et par conséquent les affaires.

—o:0:0:0—

Le Conseil-de-Ville de Montréal va demander à la Législature pour ses membres l'abolition du cens d'éligibilité et non du cens électoral, comme dit naïvement notre confrère du *Prix Courant*.